

Vient de paraître chez LexisNexis Litec :

Code des assurances 2008

Les réformes de l'année les plus importantes

- *La loi du 17 décembre 2007* permettant la recherche des bénéficiaires des contrats d'assurance sur la vie non réclamés et garantissant les droits des assurés.
- Le décret du 19 juillet 2007 relatif à l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres à moteur.
- *L'ordonnance du 12 avril* relative aux marchés d'instruments financiers.
- *La loi du 19 février 2007* portant réforme de l'assurance de protection juridique.
- *La loi du 31 janvier 2007* relative à l'accès au crédit des personnes présentant un risque aggravé de santé.

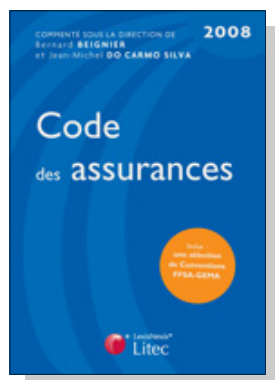
Ce code réunit, outre les dispositions du Code des assurances proprement dit, des textes de sources diverses se rapportant à l'ensemble de la matière. Notamment, dans la partie Annexes figurent de nombreuses rubriques ou textes dont : la responsabilité civile de droit commun, les accidents de la circulation, les conventions entre assureurs, la convention AERAS, l'intervention de l'assureur au procès pénal, le droit pénal de l'assurance, la protection des consommateurs, les fonds de garantie, la lutte contre le blanchiment de capitaux, les marchés publics.

Public.

Les avocats, les magistrats, les juristes d'entreprises, les juristes de compagnies d'assurances, les agents d'assurances et les étudiants.

Les auteurs

Ce code a été rédigé par une équipe d'auteurs – enseignants, chercheurs et praticiens du droit – sous la direction de Bernard Beignier, doyen de la faculté de droit de Toulouse et de Jean-Michel Do Carmo Silva, docteur en droit, enseignant-chercheur à Grenoble École de Management.



Code des assurances 2008

Auteur(s) :	Sous la direction de B. Beignier et J.-M. Do Carmo Silva
Collection :	Codes bleus commentés
Edition :	2 ^e
Prix :	72 €
Pages :	1 588
Format :	14 X 19.5 cm
Code ISBN :	978-2-7110-0932-9
Diffusion :	Librairies et V.P.C.
Site Internet :	www.lexisnexus.fr - rubrique boutique

Contact presse

Yannick Le Hoaric (demande de service presse)
yannick.lehoaric@lexisnexus.fr - tél : 01 45 58 94 55